

Compte rendu de la réunion de CE du jeudi 26 janvier 2017.

➤ Approbation des PV des réunions ordinaires et extraordinaires des 06 et 13 décembre 2016 :

➔ Les PV sont approuvés par la majorité des membres du CE.

➤ Information sur l'activité commerciale :

Résultat de l'activité commerciale :
(En comparable hors essence)

Exploitations CSF France		Mois (Décembre 2016)	Cumul (À fin décembre 2016)
Satellite Nord-Est	Evo/histo %	+ 2.70 %	+ 0.22 %
	Écart/bud %	+ 0.56 %	- 1.33 %
Exploitation Nord-Est	Evo/histo %	+ 2.70 %	+ 0.20 %
	Écart/bud %	+ 0.60 %	- 1.30 %

Très bon mois de décembre en terme de CA, malheureusement le budget annuel n'a pas été atteint malgré un historique positif. Les budgets n'ont-ils pas été trop élevés sur 2016... ? Les membres du CE **CFDT** dénonce de nombreux problèmes dans nos magasins, notamment sur la démarque (trop de stock), les livraisons, les passages Market... etc.

➤ Information-consultation du CE sur le bilan HSCT 2015 :

La **CFDT** regrette que la direction ne nous ai pas fourni tous les documents nécessaires de surcroît que nous sommes en 2017 et que cela aurait dû être présenté depuis bien longtemps, de ce fait la **CFDT** a refusé d'être consulté ce jour.

➔ Le point sera remis au mois prochain.

➤ Information-consultation du CE sur le projet de changement d'horaires du magasin d'Isbergues :

Le souhait de la direction est d'ouvrir ce magasin le dimanche matin de 9h00 à 12h30 et d'ouvrir en continu du lundi au vendredi.

Comme d'habitude la **CFDT** dénonce le manque de moyens que la direction souhaiterait ajouter (ajout de 66h00 travaillées par semaine pour 9h30 d'ouverture en plus).

La **CFDT** sera très vigilante au respect du volontariat du travail du dimanche (conformément à nos accords d'entreprise) et de prioriser les augmentations de la base contrat des temps partiels.

➔ La majorité des membres du CE vote défavorablement sur ce projet.

➤ **Information-consultation du CE sur le projet de changement d'horaires du magasin de Saint Pol :**

Le souhait de la direction est d'ouvrir le dimanche en continu de 9h00 à 12h30. Comme pour le magasin d'Isbergues, la **CFDT** dénonce le manque de moyens que la direction souhaiterait ajouter.

➔ La majorité des membres du CE vote défavorablement sur ce projet.

➤ **Information des membres du CE sur le projet de fermeture exceptionnelle du magasin de Saint-Pol :**

Après de nombreuses demandes de travaux ces dernières années pour ce magasin, ils auront lieu enfin dans le cadre du passage Market. Le magasin sera fermé à la clientèle du 19 au 23 février 2017, soit 5 jours. Les salariés participeront de façon collective aux travaux d'implantation, de mise en rayon et de balisage.

➤ **Information sur les modalités de réalisation de la Journée de Solidarité :**

Sont redevables de la Journée de Solidarité tous les salariés présents au moins un mois continu, au 30 septembre. L'option de réalisation de la JSO doit être validée avec le supérieur hiérarchique avant le 30 juin, une fiche à compléter devra être transmise au Directeur avant cette date.

Les salariés ont ainsi le choix de donner un CP (ou un RRT) ou d'effectuer les heures en une ou deux fois, celles-ci devront être effectuées avant le 30 septembre.

La CFDT dénonce une nouvelle fois les nombreuses anomalies constatées. Certains salariés, qui n'ont pas été informés, ont reçu un courrier ce mois-ci les prévenant que cette journée serait déduite du salaire de janvier 2017... !!?

➤ **Information du président :**

- Clarification des bulletins de paie.
- Mise en place pour le remboursement des frais de Travoldoo qui remplacera Ulysse à partir du 14 février.
- Nouvelle recommandation de la Carsat concernant la hauteur maximum des étagères (1.80m) et la profondeur de la dernière étagère (0.40m).

➤ **Point sur la commission loisirs :**

- Une sortie au parc d'Efteling (en Hollande) sera organisée le 30 avril au prix très attractif de 20€ pour les salariés et leurs ayants droits (60€ pour les personnes extérieures).
 - Pour les magasins de l'Est une sortie au parc Astérix sera organisée au même tarif.
- Le prix comprend le déplacement en bus et l'entrée du parc. Cette date d'organisation pour ces parcs a été choisie afin que les salariés puissent se reposer le lendemain qui est le 1^{er} Mai.

Prochaine réunion CE le 22 février 2017.

Vos délégués CFDT

<http://www.cfdtcarrefourmarket.fr>

ou sur

<https://www.facebook.com/cfdtcarrefourmarket>



web